



**Communiqué de presse**

Vendredi 5 avril 2024

## **Élections européennes 2024 : vérifiez votre inscription sur les listes électorales**

**A l'approche des élections européennes qui se dérouleront le 9 juin 2024, la Ville de Paris invite les Parisiennes et Parisiens à vérifier qu'ils sont bien inscrits sur les listes électorales. Les nouvelles inscriptions et modifications suite à un changement d'adresse sont en effet possibles jusqu'au 3 mai 2024 (jusqu'au 1<sup>er</sup> mai pour les inscriptions en ligne). Pour cette élection, les citoyens européens communautaires sont également invités à voter à la condition d'être inscrits sur la liste électorale complémentaire pour les élections des représentants de la France au Parlement européen.**

Essentielles au fonctionnement de l'Union Européenne depuis 1979, les élections européennes constituent, tous les cinq ans, un rendez-vous majeur de notre démocratie parisienne, française et européenne. Pour voter le 9 juin prochain, il sera indispensable d'être dûment inscrit sur les listes électorales. Les inscriptions nouvelles et modifications suite à un changement d'adresse, y compris dans le même arrondissement, peuvent être réalisées jusqu'au 3 mai (au plus tard le 1<sup>er</sup> mai pour les démarches en ligne). Il est recommandé aux nouveaux Parisiens ainsi qu'aux habitants ayant changé d'adresse suite à un déménagement d'entreprendre ces démarches au plus tôt en amont de l'échéance du 3 mai.

Pour mémoire, peuvent voter aux élections européennes à la condition d'être inscrits sur les listes électorales les Français de plus de 18 ans ainsi que les ressortissants de l'Union Européenne de plus de 18 ans.

L'inscription sur les listes électorales est automatique pour les jeunes de plus de 18 ans ayant réalisé les démarches de recensement ainsi que pour les personnes naturalisées. Les ressortissants de l'Union Européenne doivent faire la démarche de s'inscrire.

Vous trouverez toutes les informations utiles sur la page [élections](#) de paris.fr.

Vous pouvez vérifier votre situation sur [service-public.fr](#) (en indiquant l'ensemble de vos prénoms).

L'inscription en ligne est possible [ici](#), y compris si vous avez seulement changé d'adresse de résidence pour que soit pris en compte votre changement de situation.

**Contact presse :** Service de presse – 01 42 76 49 61 – [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)